

ZONAGE PLU

PLANCHE PLU N°2

Echelle : 1/6000



NB : Les fonds de plan du présent document graphique ont été réalisés à partir des dernières données actualisées et transmises par l'administration du cadastre. Les éventuelles modifications (nouvelles constructions, divisions foncières, etc.) peuvent ne pas y figurer. Merci de vouloir en informer la commune.

-  Limite de zone PLU
-  Emplacements réservés pour équipements publics
-  Espace Boisé Classé
-  Element de paysage (L151-23 du Code de l'Urbanisme)
-  Element de patrimoine (I 151-19 du Code de l'Urbanisme)
-  Périmètre d'Orientation d'Aménagement et de Programmation
-  Actualisation bâti

